

## INFORMATION DES ELEVES DE TERMINALES PARCOURSUP

### Etapes clés de Parcoursup

→ **Du 17 JANVIER au 14 MARS** : SAISIE des vœux sur Parcoursup

*Avoir une adresse mail qui fonctionne et la consulter régulièrement*

- 10 vœux maximum sous statut étudiant
- 10 vœux maximum sous statut d'apprenti

Les vœux ne sont pas classés. Ils devront être motivés. Attention à la qualité de l'écrit.

**Après le 14 mars : impossible de saisir de nouveaux vœux**

→ **Jusqu'au 03 AVRIL et de préférence entre le 15 mars et le 03 avril** : **CONFIRMER les vœux** et FINALISER le dossier (lettre de motivation, pièces manquantes si nécessaires)

→ **Lors du conseil de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre** les vœux seront examinés par l'équipe pédagogique et le chef d'établissement portera un avis sur chaque vœu

▶ **A PARTIR DU 30 MAI**: Les décisions concernant les vœux vont commencer à arriver

*Consulter régulièrement l'adresse mail donnée en janvier et l'application si vous l'avez téléchargée*

- Pour une formation sélective, telle qu'un BTS par exemple, la décision peut-être :
  - OUI ..... } Il faudra alors accepter, renoncer ou maintenir
  - Ou En attente d'une place..... } Il faudra maintenir le voeu
  - Ou NON
- Pour une formation non sélective, telle qu'une licence par exemple, la décision peut être :
  - OUI ..... } Il faudra accepter ou renoncer
  - ou
  - OUI SI ..... } (Remise à niveau, soutien, tutorat...)
  - ou
  - En attente d'une place ..... } Il faudra renoncer ou maintenir le vœu

**NB : ON NE PEUT ACCEPTER QU'UNE SEULE PROPOSITION**

**ATTENTION AUX DELAIS Pour répondre si on accepte, si on renonce ou si on maintient sa demande dans l'attente d'une place :**

**Si ce délai n'est pas respecté, la place est libérée pour un autre candidat.**

► **A partir du 31 MAI:** Phase d'accompagnement pour les candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire. C'est-à-dire possibilité de nouveaux vœux dans des formations qui ont encore de la place. Pour connaître ces formations il faudra aller dans le moteur de recherche de parcoursup à partir du 11 juin

► **4 juillet, Ouverture des CAES (Commissions d'Accès à l'Enseignement Supérieur)**

Une commission d'accès à l'enseignement supérieur pilotée par le Recteur propose des formations aux bacheliers qui n'ont obtenu aucune proposition d'admission.

► **08 Juillet :** Résultats du bac 1<sup>er</sup> groupe

► **11 Juillet :** Résultats du bac, 2<sup>nd</sup> groupe

Lorsque vous aurez accepté une proposition définitivement, à partir de cette date il vous faudra vous inscrire administrativement dans cette formation. Suivre les indications dans votre dossier. Ce sera la dernière phase avant la rentrée.